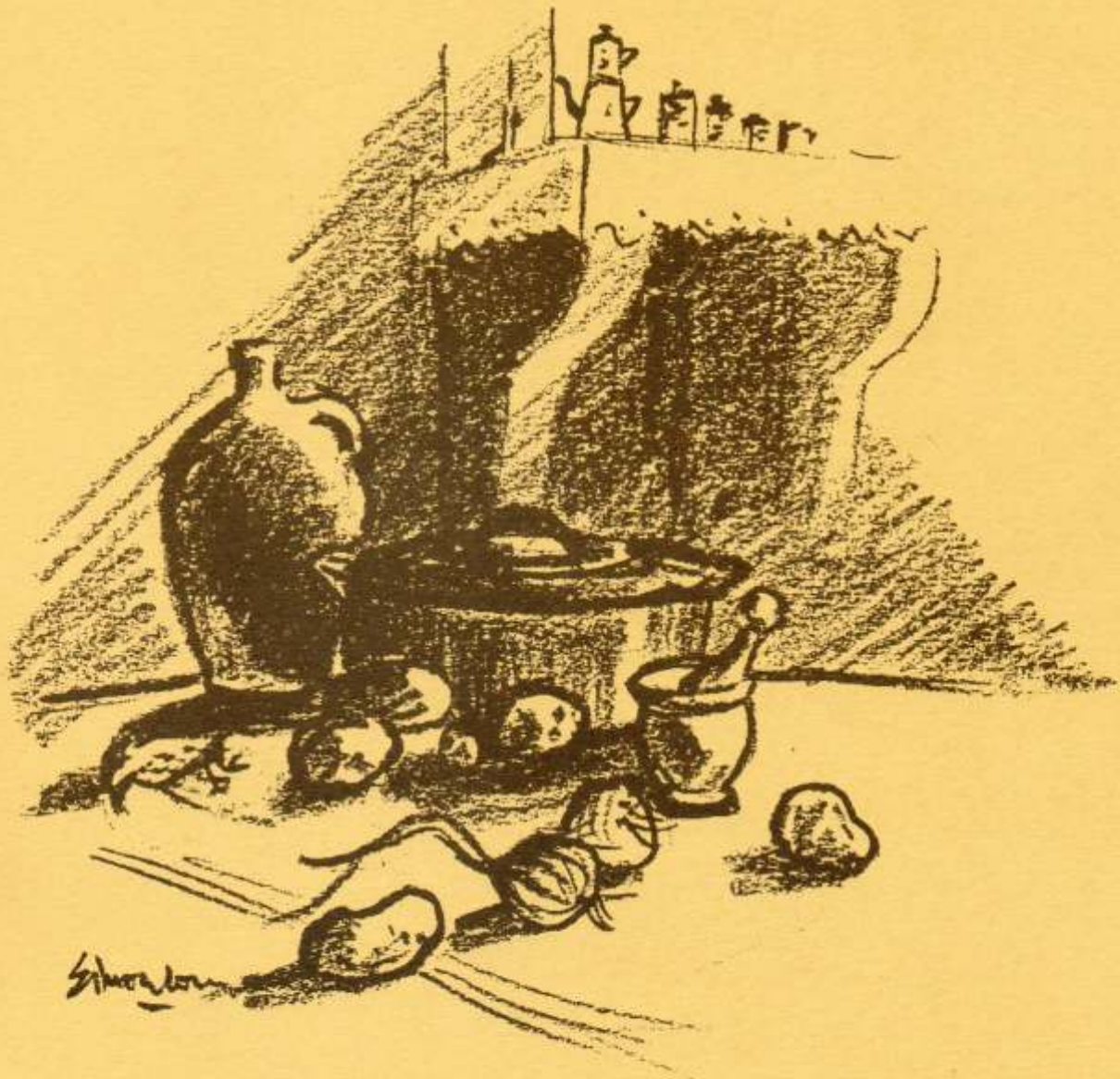


TERRES ARDENNAISES

Revue d'histoire et de géographie locales.



Boire et manger en Ardennes

N° 16 - OCTOBRE 1986

Trimestriel - Prix : 30 F

Sommaire

TERRES ARDENNAISES

Revue trimestrielle de
la Fédération des Œuvres
Laïques des Ardennes.

21 rue Hachette - B.P. 71

08002 Charleville-Mézières
Cedex



Directeur de la publication :
Jacky TURQUIN



Secrétaire du comité
de rédaction :
Jacques LAMBERT



Comité de rédaction :

Didier BIGORGNE
Pascal CHAGOT
Jean CLERC
Simon COCU
Jean DIEL
Patrice GIELEN
Gérard GIULIANO
Jacques LAMBERT
Franck LOUIS
Michel MAHY
Léon MARQUET
Jean-Pierre PENISSON
Elisabeth PIRE
Catherine PONCELET
Michel TAMINE
Jacky TURQUIN

Abonnement :

100 F pour 4 numéros

F.O.L. - C.C.P.
1962 74 S Châlons

C.P.P.A.P. n° 65054

Dépôt légal : 4^e trimestre 1986

Editorial - Présentation fête	page 1
A propos de la cuisine populaire : galette au sucre, baienne, salade au lard Simon COCU	page 2
Canadas, brichaudée, péquet... Henri MANCEAU	page 3
Le jardin Didier BIGORGNE	page 12
Cabanes de jardins Jean CLERC	page 15
Patate, canada, tartouffe, crombire, Pois de terre... Michel TAMINE	page 18

BIÈRES

Petite histoire de la bière ardennaise Jacques LAMBERT	page 26
La grande brasserie ardennaise, vie et mort d'une industrie sedanaise Philippe VOLUER	page 27
La famille Baudelot de Haraucourt : une dynastie ardennaise au service de la brasserie mondiale Philippe VOLUER	page 35
La fabrication de la bière dans une petite brasserie ardennaise au XIX^{ème} siècle Philippe VOLUER	page 43
Un petit brasseur ardennais Philippe VOLUER	page 46
L'école professionnelle de brasserie de Balan Philippe VOLUER	page 48
Une recette de bière ardennaise en 1817 Philippe VOLUER	page 50
La bière d'Orval Jacques LAMBERT	page 52
Le musée de la bière de Stenay Jacques LAMBERT	page 53
Le fromage d'Orval Gérard GIULIANO	page 56

Les débits de boissons Didier BIGORGNE	page 60
Les enseignes des cafés et hôtels-restaurants d'autrefois Didier BIGORGNE	page 62
Les fruits exotiques sur le marché de Charleville en 1895 Jean-Pierre PÉNISSON	page 67
Boire et manger à Givet pendant la guerre 14-18 Pierre HUBERT	page 71
	page 73

Patate, Canada, Tartouffe, Crombîre, Pois de terre...

Autour des noms et du folklore de la pomme de terre.

Affirmer que la pomme de terre est un légume révolutionnaire pourrait passer pour une galéjade ou un mauvais paradoxe. Pourtant, non seulement le développement de sa culture est contemporain de la Révolution, non seulement il permit d'anéantir la hantise des disettes et famines, dont le souvenir restera attaché à l'ancien régime, mais encore il bouleversera totalement l'économie de pays d'Europe occidentale en particulier l'Irlande. Certaines provinces françaises comme la Bretagne repoussèrent tout à la fois les idées nouvelles et le "fruit nouveau". En dépit d'une pénétration inégale sur le sol français - certaines parties du Languedoc, de l'Auvergne et de la Gascogne l'ignorent totalement en 1789 - la pomme de terre connue, en raison de la facilité de sa culture, de sa productivité et de ses qualités nutritionnelles - une rapide expansion. Son succès assura par contrecoup celui de son propagandiste officiel, **Parmentier**, consacré par les images d'Épinal et les manuels d'histoire de l'école élémentaire. Devenue d'une extrême banalité culinaire, la pomme de terre est sans doute le seul légume susceptible d'accompagner quasi toutes les viandes, tous les poissons, le seul capable de constituer le mets unique d'un repas, le seul enfin qui ne lasse jamais le paysan ardennais, dont j'ai souvent entendu résumer l'opinion dans cet aphorisme péremptoire : "pas de bon repas sans patates". Or la pomme de terre, toute quotidienne qu'elle soit, intéresse au moins deux catégories de chercheurs : l'historien parce que son origine et le cheminement de sa pénétration demeurent mal connus, et le linguiste parce qu'elle fut introduite simultanément en France en plusieurs provinces et sous des appellations diverses, encore vivantes pour beaucoup, dans notre département. Nous avons essayé, grâce à une enquête menée auprès des correspondants de l'Institut Charles Bruneau (1) de recueillir ces appellations, mais aussi de cerner ce que représente aujourd'hui la pomme de terre dans la vie quotidienne des Ardennais.

L'origine de la pomme de terre remonte à la nuit des temps. On estime généralement qu'elle fut importée d'un pays d'Amérique du

Sud - Bolivie, Pérou, Chili - en Espagne, vers le milieu du XVI^{ème} siècle ; de là, elle gagna le Portugal, l'Italie et, vers le milieu du XVII^{ème} siècle, l'Allemagne. Elle pénétra la Lorraine, le Luxembourg dans les premières années du XVIII^{ème} siècle, et se répandit en Flandres. La première description que nous possédions de la pomme de terre est contenue dans la *Chronique espagnole du Pérou* (1550) de **Pierre Cieza** : elles sont désignées sous le nom indigène de *papas* (2) et constituent des sortes de noix que l'on séchait pour obtenir des *chuno* ou *ciuno*, véritables aliments de base péruvien au XVI^{ème} siècle. Or, en 1588, **Philippe de Sivry**, préfet de Mons dans le Hainaut envoie au botaniste viennois **Charles de L'Escluse (Clusius)** ces tubercules qu'il décrit dans son *Histoire des Plantes (Rariorum plantarum historia)* sous le nom de *papas des péruviens (papas peruvianorum)*. Mais deux éléments compliquent dès le départ l'histoire "culturelle" et linguistique de la pomme de terre : à la fin du XVI^{ème} siècle, le navigateur (et poète) anglais **Walter Raleigh** rapporte de la Virginie dont il avait tenté la colonisation un tubercule consommé par les indigènes qui l'appellent *operhawk* ; ce tubercule fut alors décrit par le savant anglais **John Gerarde**, qui le dénomma *Batata Virginiana*, en anglais *potatoe of Virginia*. C'est que ce légume, importé un siècle plus tôt par **C. Colomb**, était connu et cultivé dans le sud de l'Espagne au milieu du XVI^{ème} siècle : le problème, consiste dans ce que, ce tubercule qui a fourni à la pomme de terre l'un de ses noms les plus populaires, n'est pas la pomme de terre, mais proprement la *patate*, espèce de convolvulacée (*Batata Hispanorum*) cultivée en Chine dès le II^{ème} siècle, et appelée parfois *patate douce*. C'est elle qui est désignée dans la première attestation française connue du mot *patate* contenue dans une relation de voyage d'**Antoine Pigapetta**, en 1519, au hasard d'une énumération de fruits exotiques : *orenges, limons, batates* (3). Vers la fin du XVI^{ème} siècle, l'authentique pomme de terre, qui demeura pendant plus d'un siècle une plante rare cultivée par quelques botanistes, était décrite par un savant suisse d'origine française, **Gaspard Bauhin** qui lui

donna d'emblée son nom scientifique définitif *Solanum Tuberosum*. C'est elle qui hérita du nom de la patate douce dont la culture était impossible dans les climats trop rigoureux du nord de la France et de la Belgique. Il n'est pas exclu par ailleurs que l'anglais *potatoe*, lui-même dérivé de l'espagnol *Batata*, ait joué un rôle dans la diffusion du terme, certaines variétés anglaises ayant été introduites en France par les soldats irlandais vers 1859. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile, lorsqu'on rencontre le terme *patate*, d'identifier la réalité botanique qu'il désigne. Ainsi dans ce mémoire rédigé en 1766 dans le Hainaut : "...la *petata* est une espèce de *naveau plus secq* que celui qui en porte le nom et *beaucoup plus farineux* ; c'est la même chose et pour ainsi dire destiné au même usage, car l'un et l'autre servent beaucoup aux bestiaux. L'homme s'en sert aussi, il en tire même certains utils à la vie..." (4). C'est qu'en effet, la pomme de terre fut, pendant plus d'un siècle, confondue avec... le topinambour, ce qui ne simplifie pas l'identification ! Quoi qu'il en soit, *patate*, sans doute en raison de son relief phonétique, connu une fortune linguistique exceptionnelle. Diffusé d'abord dans la région de Mons en Belgique, il gagna rapidement les côtes ouest de la France, puis s'étendit dans toute la langue d'oïl, tandis que nombre de régions de langue d'oc connaissent un type voisin : *patanos*. Son succès est aujourd'hui complet, à tel point qu'un producteur n'hésita pas à en faire récemment le titre de son film *Les Patates*, d'ailleurs tourné dans les Ardennes. La plupart des témoins consultés reconnaissent au terme une connotation familière ou plaisante, qui existe aussi en français sans qu'il soit possible d'en préciser l'origine, les grands dictionnaires ayant généralement ignoré cette nuance. Elle est cependant inconnue à Gedinne en Belgique (5) ; il semble par ailleurs que si elle est générale en français, elle est fortement atténuée, et parfois elle disparaît totalement en contexte patois : c'est le cas à Hautes-Rivières (6). Les applications métaphoriques, qui sont nombreuses, témoignent du succès remporté par le temps : dans un niveau de langue populaire, la *patate* devient partout synonyme de *tête* ("Le

soleil me tape sur la patate"). A Gédinne, le glissement sémantique est allé jusqu'à l'intériorisation : d'un individu dont le comportement traduit un dérangement mental, on dira /kil è yók a la patat/ (= *qu'il a quelque chose à la patate*). La bosse, pour peu qu'elle soit spectaculaire devient elle aussi une "sacrée patate" (sauf dans la région de Nouzonville, Gespunsart et Euilly). Le nez, tuméfié par un choc, ou enchifrené par le rhume est également assimilé au tubercule ; mais d'un individu affligé naturellement d'un appendice nasal proéminent, on dira volontiers qu'il a une "drôle de patate au milieu de la figure". Par un nouveau transfert de la conséquence à la cause, c'est le coup (de poing souvent) qui est désigné par *patate* (à Vireux-Wallerand, par ex. *prendre une patate*) (7). Lorsque l'assimilation concerne non plus une partie de l'anatomie, mais l'individu lui-même, la nuance plaisante devient franchement méprisante : l'apostrophe, cinglante, fustige le naïf ("Tu l'as cru, toi, patate !") ou le maladroit ("Il joue au ballon comme une patate") ; elle intime le silence ("Tais-toi, eh, patate !") ou bannit l'importun ("Va donc, eh, patate !"). D'autres emplois métaphoriques sont signalés fréquemment : *une patate* est un trou qui, à l'extrémité de la chaussette, découvre une /dóy/ (*gros orteil*) ou encore, dans l'argot scolaire, le zéro pointé sanctionne une interrogation catastrophique. D'autres valeurs, plus rares, mériteraient une investigation plus poussée : j'ai entendu l'expression "ça c'est la patate", prononcée sur un ton mi-fataliste, mi-expectatif, équivalent à "c'est le destin, c'est l'avenir qui l'apprendra". On peut rapprocher cette acception de l'expression : "Vla n' petotte" = *voilà un événement*, signalée à Mons par **Ch. Bruneau** (8). A Remonville, un moteur dérégulé "tourne comme une patate" (9). Enfin, partout est connue la tournure argotique *en avoir gros sur la patate*, qui traduit une gamme de sentiments variant selon les situations de la déception au désespoir : on y retrouve ce procédé métaphorique péjoratif commun aux niveaux de langue dits inférieurs : la tendance à la concrétisation.

Le terme, régional qui vient statistiquement en seconde position dans la désignation de la pomme de terre est sans conteste *Canada* (/kanada/). Dans son *Enquête linguistique sur les Patois d'Ardenne* (10), **Ch. Bruneau** indique qu'il est présent partout, du moins sur le domaine qu'il a enquêté, au début du siècle. A quelques nuances près, c'est encore vrai aujourd'hui : la plupart des correspondants confirment l'existence, soit dans l'usage soit dans la connais-

sance du terme *canada* : dans la majorité des cas, il est donné comme masculin, ce qui est le genre originel ; pourtant le vouzinois, le sedanais, le plateau de Rocroi offrent des attestations féminines, imputables à l'influence de *pomme de terre*, mais qui traduisent vraisemblablement une implantation tardive du vocable. Mlle **Hillaire**, conservateur en chef des archives ardennaises me signale par ailleurs que le terme est inconnu dans certaines agglomérations de l'Ouest du département. Il convient sans doute de nuancer entre les niveaux de langue : *canada*, est, plus que *patate* qui appartient essentiellement au français populaire, d'usage dialectal. Tous les grands dialectes du Nord-Est le connaissent : picard, wallon, champenois, gaumais. Le foyer d'irradiation se situe, comme pour *patate*, en Wallonie dans la région de Namur mais il s'est propagé rapidement dans les départements du Nord, de la Somme et des Ardennes : une Requête de 1767, adressée au prévôt d'Agimont et relative à la dîme des pommes de terre à Rancennes, évoque *les pomme de terre, vulgo canadats*, et, un peu plus loin, *les pommes de terre dits Canadas* (11). Mais toute la difficulté de ce terme réside, non dans son étymologie, évidente, mais dans l'identification de son signifié : dans les textes du XVIII^{ème} siècle en effet, *canada* désigne non pas la *pomme de terre*, mais le *topinambour*. Ainsi, dans la Requête ardennaise évoquée ci-dessus, *pomme de terre* alterne régulièrement avec *topinambour*, les deux termes étant souvent associés : *topinambours ou pommes de terre dits Canadas*. La première attestation connue du terme *canada* appliqué à la pomme de terre figure dans un traité de botanique de **Guy de la Brosse** : *Nature des plantes* (1628) : *patate de Canada* (12). Mais cette expression est rare, isolée et concurrencée par d'autres tournures périphrastiques désignant le topinambour : *truffes du Canada* (**A. Colin** : *histoire des drogues, épiceries... qui naissent aux Indes*, Lyon, 1619) ; *pomme de Canada* (**G. Sagard** : *Grand voyage au pays des Hurons*, 1632) (13) : très tôt, on recourut également à la tournure *artichaut du Canada*, sans doute en raison de la parenté de saveur existant entre l'artichaut et le topinambour : un ouvrage de **Claude Mollet**, *Théâtre des plans et jardinages*, rédigé entre 1610 et 1615 conseille pour accommoder les topinambours de *leur faire une saulce comme à des artichaux ; en les mangeant, ils ont le même goût d'artichaux* (14). Cette similitude a été relevée par la plupart de nos correspondants qui ont goûté au topinambour. Ce dernier, introduit en France

au début du XVII^{ème} siècle, a connu un succès considérable dans le Nord-Est et en Belgique romane au XVIII^{ème} siècle (15) : il en a été éliminé tout aussi brutalement au siècle suivant par la culture de la pomme de terre qui offrait des qualités alimentaires et gustatives infiniment supérieures : comme il y eut substitution d'une culture à l'autre, et non coexistence, le transfert des noms du topinambour à la pomme de terre se fit sans poser de problèmes linguistiques majeurs. Il n'empêche que *canada*, résultant de l'abréviation des expressions périphrastiques signalées plus haut, désigne encore le topinambour dans plusieurs régions françaises, Anjou, Berry, Orléannais, et sporadiquement, sous des formes souvent altérées, en Picardie et en Lorraine. Par ailleurs, le *Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle*, Larousse, 1867, 17 vol.) et son successeur, le *Nouveau Larousse illustré* signalent s.v. **canada** : *nom vulgaire du topinambour dans quelques localités*.

Le mot *canada* est évidemment un terme d'origine comparable, du point de vue étymologique au fr. *cachemire*. Aussi est-il susceptible de désigner d'autres réalités supposées à tort ou à raison d'origine nord-américaine : chacun connaît le blouson fourré appelé *canadienne*. Le masculin *canadien* qualifie à Willierzies (Belgique) un instrument agricole servant à briser les mottes ("on va aller passer le canadien") (16). Par ailleurs, le *canada* est, à St Etienne-à-Arnes et à la Sabotterie un pommier dont les fruits, une variété de reinettes, se conservent tard dans la saison : cette pomme elle-même s'appelle à Gespunsart et dans le mouzonais *reinette du Canada*, simplement *canada* à Monthermé (17). Sporadiquement, c'est la graine du tubercule qui est ainsi désignée. On retrouve en français populaire, les glissements métaphoriques signalés plus haut pour *patate* : des phénomènes de dérivation synonymiques sont intervenus, pour faire du *canada* le trou d'une chaussette, un nez proéminent ou un imbécile. Mais il est aussi des emplois plus originaux : ainsi, *canada* peut évoquer des magots à Angecourt (18) (Souvenir des rêves de colonisateurs ?). **Bernard Poplineau** nous signale par ailleurs l'expression **être canada** = *être ivre*, qui existe également au Portugal, tandis que le substantif seul s'applique à *quelque chose qui fonctionne mal* à Vireux-Wallerand (19).

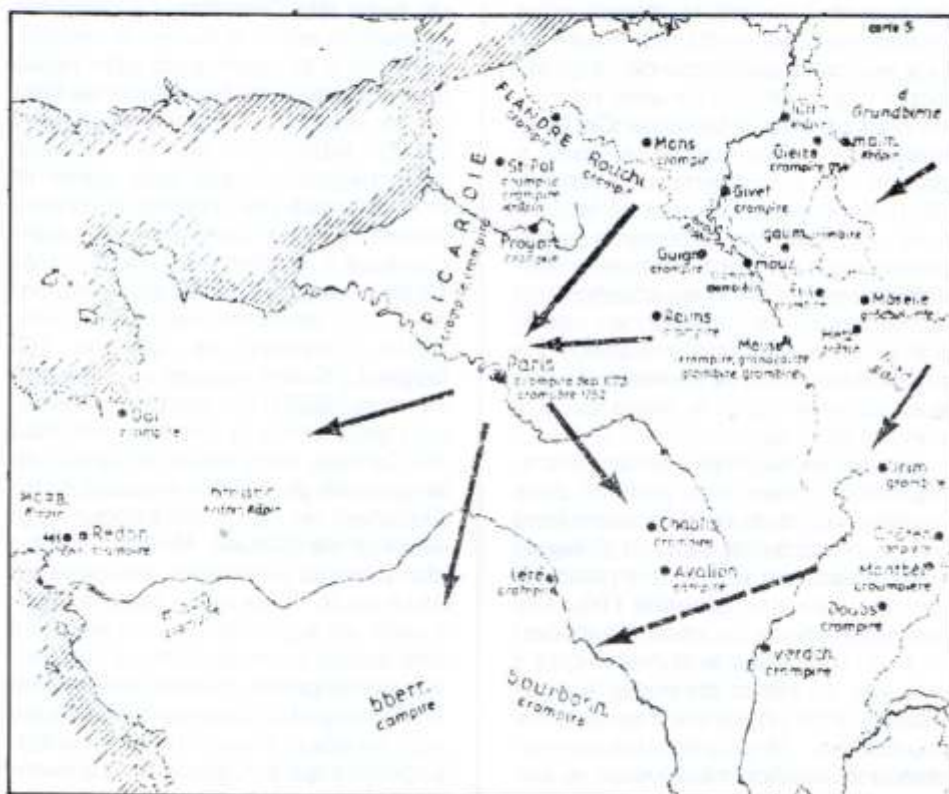
L'Ardenne connaît, à côté des deux appellatifs évoqués ci-dessus d'autres dénominations de la *pomme de terre* : elles sont plus localisées, spécifiques à un groupe de villages

qui continuent de les utiliser, connues sans être employées dans les agglomérations voisines, et inconnues ailleurs. C'est le cas de *cartouche* (s.f.) / *kartuš* / que l'on rencontre essentiellement le long de la frontière, soit du côté belge : Gedinne (20), Willerzie, soit du côté français : Signy-le-Petit. Il est également signalé à Felenne, village belge frontalier, par **A. Doppagne** (21). Ce type lexical ne doit pas être séparé de son paronyme *tartoufe* (s.f.) / *tartuf* /, qui offre une dispersion plus grande, mais qu'on retrouve près de la Belgique : Regniowez, Rocroi, dans le sillon meusien : Nouzonville, Gespunsart, dans des villages plus centraux : Fagnon, Omont, enfin dans le sud-est du département : Remonville. Il est connu sans être utilisé à La Berlière et Haraucourt. Ces deux formes, phonétiquement proches, procèdent du même étymon, *cartouche* représentant une altération de *tartoufe* : il y a eu recul du point d'articulation de la consonne initiale, sans doute sous une influence dissimilatrice. Il n'est pas impossible que l'allemand *Kartoffel* ait joué un rôle dans cette transformation, par l'intermédiaire de patois lorrains. L'existence des formes *Kartoffel* et *Kartoffen* est signalée par nos correspondants de Remonville et Angécourt. Puis la finale s'est altérée par attraction paronymique ; elle a dû se produire assez tard : le terme *cartouche* (de l'italien *carta, papier*) (= munition) ayant été introduit dans la langue militaire vers le milieu du XVI^{ème} siècle, n'a dû pénétrer les campagnes que sensiblement plus tard. Or, *tartoufe* n'est autre que le nom italien des pommes de terre au XVI^{ème} siècle : *tartuffoli*. C'est sous ce nom, légèrement déformé (*taratouffi*) que **Philippe de Sivry**, préfet de Mons avait reçu le tubercule des mains d'un accompagnateur du légat du pape en Belgique ; c'est sous ce nom qu'il le transmet en 1588 au botaniste **Charles de l'Escluse**. Le terme s'est-il implanté en Belgique romane dès cette époque pour y subsister sans solution de continuité ? Ce n'est pas impossible. Mais d'autre part il est manifestement remonté d'Italie comme beaucoup d'autres termes (cf. *cavale, jument*) par le couloir rhodanien en se diffusant vers l'ouest et l'est tout au long de cet axe nord-sud. Attesté pour la première fois en 1596, dans un ouvrage du savant **Gaspard Bauhin**, le terme est utilisé par l'agronome **Olivier de Serres** dans son *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1600) : il appelle *cartoufle* ou *truffes* les pommes de terre d'origine suisse. Mais avec de légères variantes phonétiques, le terme existe dans les Alpes, depuis la frontière italienne jusqu'en Haute Savoie, dans l'Ain, la Saône-et-Loire et le Jura, le Vaucluse,

l'Ardèche, le Gard, la Lozère, la Côte d'Or (22). Le picard connaît également le type *cartoffe*. Si l'on considère la répartition des formes lexicales dans les Ardennes, il apparaît clairement que *cartouche*, concentré dans le nord du département provient du foyer belge, où de l'avis même de **Ch. Bruneau**, le terme est "très ancien". En revanche, l'implantation de *tartoufe*, disséminée dans le sud et le centre, doit correspondre aux points extrêmes de l'expansion du mot d'origine italienne vers le nord.

Le type *crombire* / *krōbīr* /, qu'on rencontre sous les variantes *crompire* et *clombire* est relativement fréquent dans les Ardennes : concentré surtout vers l'est, dans la région de Carignan et Mouzon, il fait quelques incursions jusqu'à Landres-et-Saint-Georges et Saint-Lambert pour le sud, jusqu'à Gespunsart et Nouzonville pour l'Ardenne moyenne, tandis qu'à Vireux-Wallerand, Regniowez et Hargnies, où il est connu sans être très usité, on le déclare wallon, et plus particulièrement liégeois. **Charles Bruneau** l'a enregistré au début du siècle uniquement dans le sud-est de l'Ardenne (23). Le mot vient sans aucun doute de l'est ; parmi les documents relatifs à la dime des pommes de terre publiés par **Paul Laurent** (24), le premier concerne une consultation donnée en 1753 par un avocat de Longeville-les-Metz à **Thomas Gallois**, de Pure : après un premier emploi où est établie l'équivalence *crompires* ou *pommes de terre*. (ligne 3), c'est le seul *crompire* (qualifié une fois de *fruit nouveau*) qui revient constamment

dans la suite du texte (six attestations) : à l'évidence, c'est le terme qui appartient à la fois à la langue de l'avocat et à celle du consultant. Il n'apparaît pas une seule fois dans le deuxième document originaire de l'extrême nord du département ; en revanche, dans le troisième, consistant dans une assignation demandée par le curé de Chémery, doyen de Mouzon-Bar, il intervient non seulement au fil du texte : *...des pommes de terre appelées vulgairement crompire, ... mais encore dans le libellé même de l'assignation ... pour le paiement de la dime des crompires* (1772). L'étymologie du terme est bien connu : il s'agit de l'allemand **Grundbirne** (24), littéralement *poire de terre*. Syntagme insolite au premier abord, mais à la réflexion pas davantage que celui qu'a adopté la langue française pour désigner ce que la plupart des documents scientifiques du XVIII^{ème} présentent comme un *fruit nouveau*. Ces appellations reposent évidemment sur une métaphore de la forme. A partir des parlers alsaciens, qui ont constitué un relais dans son irradiation, le terme a d'ailleurs largement dépassé les limites de l'Ardenne, puisqu'il a envahi toute la moitié nord de la France, jusqu'aux portes de la Bretagne à l'ouest, au-delà de la Loire vers le sud : le cheminement de la pénétration a été établi par le linguiste **Kurt Baldinger**, à partir des matériaux du **F.E.W.** (25) sur une carte, que nous reproduisons ci-dessous : elle montre clairement que, venu du Nord et de l'Est, *crompire* a gagné Paris, ce qui explique l'importance de sa diffusion par la suite.



La Belgique romane connaît également le type *crompire*, solidement implanté dans la région de Liège : **Ch. Bruneau** estime que les philosophes l'ont introduit dans ce grand centre culturel, qui l'aurait à son tour imposé aux campagnes voisines, jusqu'en Picardie. Localement, dans le nord de la France on trouve des attestations isolées et plaisantes, qu'on peut rapprocher de la façon dont le mot, d'ailleurs étrangement altéré, est perçu dans certains villages ardennais : dans son *Enquête Linguistique*, **Ch. Bruneau** indique que les habitants de *Pure et de Matton s'accusent réciproquement d'employer grompire* et ajoute : "c'est un mot qu'on n'avoue pas". Par ailleurs les déformations subies par le terme ne sont pas toujours phonétiquement explicables : *combire, gombire, tombire, croumire* (signalé par **M. Irlande** à Rocroi), *crompère*, etc. Enfin beaucoup des correspondants qui affirment connaître le terme en déplacent l'usage, généralement vers le nord du département et la Wallonie. Il y a là un faisceau d'indices qui posent un problème de conscience linguistique : *crompire* n'est pas utilisé en Ardenne de façon neutre comme en Wallonie liégeoise : il est vraisemblable que le terme a été sémantiquement remotivé lors d'une invasion, celle de 1815 peut-être ; il a pu alors servir d'apostrophe railleuse ou d'invective méprisante visant l'occupant, soit dans sa personne soit dans sa langue (tout comme /*mèner*/ *mein herr, prétentieux*, S.M. à Gespunsart). A l'opposé il convient, pour redorer le blason de *crompire*, de signaler qu'il appartient au vocabulaire de la plus délicate poésie, puisqu'on le trouve employé par **Guillaume Apollinaire** dans *'Hérésie et Cie* : "il faisait souvent des vers pour les servantes qui pèlent les krompires, les bonnes pommes de terre ...".

La *crompire* est étymologiquement une *poire de terre*. Cette expression n'est pas utilisée dans le département ; mais elle le fut jadis : témoin, la forme altérée sous laquelle on désigne régulièrement le tubercule dans plusieurs villages de la vallée de la Semoy : *pois de terre*. C'est l'appellatif le plus fréquent à Hautes-Rivières, où il intervient dans des expressions usuelles : /*ratéré lè pwa d tēr*/ (*butter les pommes de terre*), /*plumè lè pwa d tēr*/ (*épucher les pommes de terre*), /*radé lè pwa d tēr*/ (*peler les pommes de terre*). Mais l'aire d'extension était autrefois plus vaste : on le déclare connu, mais non utilisé à Nouzonville et à Floing. **Ch. Bruneau** le signale d'ailleurs dans plusieurs villages du centre (26). Dans ce syntagme, *poire* est tombé dans l'attraction de

pois ; on trouve une trace de la forme originelle dans le genre féminin conservé à Hautes-Rivières (27) : *la pois de terre*. Comme *crompire*, *poire de terre* a d'abord désigné le topinambour et c'est précisément la forme de ce tubercule, plus allongé et moins régulier que la pomme de terre, qui est à l'origine de la métaphore, alors que *pomme* convient beaucoup mieux au *solanum tuberosum*.

Le mot *truffe* a été signalé en deux points comme appellatif de la *pomme de terre* : à La Sabotterie, sous sa forme patoise /*trœf*/, et à Remonville, où son emploi est cependant rare. Le terme est inconnu dans le nord ardennais : **Ch. Bruneau** ne l'a recueilli qu'à Herbeuval, Villers-devant-Orval et Gérouville. L'aire d'extension du terme est vaste, mais l'implantation semble en avoir toujours été sporadique : on le rencontre dans l'**A.L.F.**, à l'état de traces, dans le Nord, l'Oise, en Normandie, dans le Maine, le Cher, l'Indre, et chose curieuse, dans le Périgord où la truffe représente pourtant une réalité d'un tout autre prix ! En Belgique romane, il est rare, puisqu'il n'apparaît qu'en un point de l'**A.L.F.** sous la forme /*krük*/. Il fut pourtant l'un des premiers appellatifs de la *pomme de terre* : nous avons signalé déjà l'équivalence *cartouffles* ou *truffes* établie par **Olivier de Serres**, dès 1600, pour désigner des tubercules d'origine suisse, ainsi que la périphrase *truffe du Canada*, utilisée en 1619 par **A. Colin**. L'Encyclopédie des philosophes, accueilli dans l'édition de 1765 les synonymes *pommes de terre, patate, truffe blanche, truffe rouge* ; *truffe* seul y est ajouté dans le supplément de 1772, en tant que nom de la pomme de terre à Toulouse (28). Mais, là encore, il est bien difficile de savoir à quelle réalité se rapportent ces noms : l'article de l'Encyclopédie a été conçu en deux parties : la première dont l'auteur est le chevalier de **Jaucourt** décrit effectivement la *pomme de terre*, alors que la seconde, qui concerne l'aspect diététique, rédigée par **Venel**, parle du *topinambour* (29) ! C'est lui, à l'évidence que l'on appela d'abord *truffe*. L'origine de l'appellation est claire : il s'agit, comme la truffe, d'un fruit souterrain, bosselé, apprécié des animaux au point que certains chasseurs en cultivent au milieu des bois pour attirer le gibier. On constate là encore, combien les dénominations rurales peuvent manquer de pertinence, combien elles sont éloignées des préoccupations scientifiques des botanistes. Lorsque *pomme de terre* diffusé en France par Paris, s'est imposé à la langue, *truffe* n'a pas totalement disparu : il s'est embusqué dans les patois ou s'est spécialisé dans la désignation de certaines variétés : on la trouve recommandée

par **M. de Vilmorin** au concours agricole de Paris en 1888. Curieuse destinée que celle du latin *tuber*, signifiant à l'origine *excroissance, tumeur*, d'ailleurs étymon du fr. *tubercule*, et dont l'histoire sémantique et phonétique est aussi riche que complexe.

Citons enfin, pour clore ce tour d'horizon, quelques métaphores avicoles curieuses : dans le Tourteronnais, la pomme de terre crue s'appelle parfois *grive d'Ardenne* ; cuite, elle devient *pigeon d'Ardenne* (30). De même, à Attigny, la pomme de terre cuite avec sa pelure est une *grive* (31). Ces appellations, liées à la cuisson du légume résultent d'une métaphore de la couleur. Mais elle contiennent peut-être à l'origine une intention railleuse : la pomme de terre a toujours été considérée comme le légume du pauvre, d'où son assimilation malicieuse à la grive, représentant au contraire un mets délicat. On trouve ainsi, sous la plume de **Léon Bernus**, poète dialectophone wallon, les vers suivants (32) :

La d'sus, né biësse, i satche ène grive :

Les autes, dès canadas, du bouli èt d's indives. (La-dessus, pas bête, il tire une grive ;

Les autres, des pommes de terre, du bouilli, des endives).

Cette réputation de légume du pauvre, la pomme de terre l'a peut-être héritée du topinambour, dont la consommation était, même au XVIII^{ème} siècle, souvent réservée aux animaux, sauf en cas de disette. Il n'en demeure pas moins vrai que sa culture a définitivement éloigné le spectre des famines dans les campagnes, vérité synthétiquement reconvenue dans ce dernier appellatif - le plus souriant sans doute - que j'ai relevé à Gespunsart : la *sauve-canaille* (/ **söv kanay** /). Ainsi, les noms de la pomme de terre, inséparables de l'histoire de son introduction, nous permettent-ils de reconstituer - en dépit d'imprécisions et de confusions multiples - quelques unes des voies de pénétration qu'elle a empruntées, ainsi que les étapes de son implantation. Ils nous offrent par ailleurs un bel exemple de ce qu'**Albert Dauzat** appelle *l'endosmose linguistique*, c'est-à-dire de *pénétration simultanée d'un terme par diverses parties de la périphérie d'un territoire* (33). Ils illustrent enfin le mécanisme de l'emprunt : liés aux voyages des grands navigateurs, ils ont été introduits sous des formes exotiques, remodelées et adaptées à la phonétique française ; ils se sont stabilisés dans leur signifiant et leur signifié, mais trop nombreux, se sont concurrencés dans leur expansion, jusqu'à ce que *pomme de terre*, création champenoise du milieu

du XIX^{ème} siècle, s'impose à la France après avoir conquis la capitale.

Quant aux variétés, elles sont nombreuses et leur nom mériterait souvent un examen linguistique, impossible à développer dans le cadre de cet article. Voici quelques unes de ces variétés signalées par nos correspondants :

- **Arlie Rose** : Rocroi : tubercule taché de rose, productive, de qualité moyenne, aujourd'hui disparue.
- **Abondance de Metz** : Signy-le-Petit : Angecourt : on les appelle aussi **canadas à cochons**.
- **Bec** : Nouzonville : tubercule arrondi en arc de cercle. Mouzon et Carignan : voir **Corne de Chèvre**.
- **Bec de cane** : Remonville.
- **Belle de Fontenay** : Mouzay (Meuse) : allongée ; Gedinne (Belgique).
- **Belle de juillet** : La Sabotterie : hâtive ; Floing : hâtive, ressemblant à la **six semaines**, allongée.
- **Belle de Strasbourg** : La Sabotterie ; Monthermé : hâtive.
- **Binche** : Nouzonville : rose, longue ; Gedinne (/bêts/), dans le commerce : **Bintje**, peut accompagner tous les mets.
- **Birtéma** : Monthermé : bonne pomme de terre pour les soupes, la purée, les frites.
- **La Bleue** : Remonville.
- **Bleue Boche** : La Sabotterie : pour la purée et la soupe.
- **Bleue de Hollande** : Angecourt.
- **Charlotte avec Tout** : Gedinne (Belgique) : pomme de terre susceptible de tout accompagner.
- **Corne blanche** : Signy-le-Petit.
- **Corne de chèvre** : La Sabotterie : appelée également : **Saucisse longue** ou **Corne de bélier** : pomme de terre longue. Omont : pomme de terre longue, de chair ferme, ne se démolit pas à la cuisson, excellente avec les civets, mais de faible rendement. Monthermé : pomme de terre de luxe ; (appelée aussi : **Corne de gade**). Regniowez : tubercule pointu aux extrémités, très ferme, excellent pour les fricassées, reste entier à la cuisson. Angecourt : longue, à chair blanche (appelée aussi : **Corne de Cabe**). Région de Mouzon et Carignan : de taille généralement petite, couleur rose, chair jaune et très délicate, cuisinée en "robe des champs" ou en frites, sujette à la "gâte" et souvent abandonnée pour cette raison (appelée aussi : **Corne de Cap, bec, longue, rate**), remplacée par la BF 15. Givet : **Couenne di gate** (/kwèn di gat/) : pomme de terre longue. Hargnies : **Couenne di gate**. Gespunsart : **Corne de bique** ; tubercule arrondi en arc de cercle.
- **Corne rose** : Signy-le-Petit.

- **Corne Violette** : Signy-le-Petit.
- **Dâvenne** : Vouziers : pomme de terre à frites.
- **Edouard VII** : Signy-le-Petit : ronde, rose autour des yeux ; appelée aussi : **yeux roses**. Mouzon, Carignan : tubercule bicolore.
- **Etoile du Nord** : Signy-le-Petit : ronde, chair jaune, yeux profonds.
- **Fouilleuse** : Gedinne : la première en saison. La Sabotterie : demi-longue. Signy-le-Petit : longue, rosée. Angecourt : demi-hâtive. Hargnies.
- **Gade** : Hautes-Rivières : pomme de terre longue.
- **Institut de Beauvais** : Angecourt. Signy-le-Petit.
- **Juillette** : Omont : Voir **six semaines**.
- **Ker Pondy** : Mouzon, Carignan : très répandue. Mouzay (Meuse).
- **Magnum** : Bourq : grosse, ronde, chair jaune, aujourd'hui disparue. Signy-le-Petit : ronde, yeux marqués, chair jaune. Nouzonville, Gespunsart : très grosse, farineuse. Hargnies - Floing : ronde et volumineuse, bonne pour les frites, se casse ("défrûle", /dêfrûl/) à la cuisson, utilisée parfois pour la "caboulée" des cochons. Omont : grosse pomme de terre, convient pour les purées. Savigny-sur-Aisne : bonne pomme de terre, cultivée au début du siècle. Saint-Lambert, Le Chesne, Landres-Saint-Georges : grosse, jaune et violette, réservée aux cochons. Mouzon, Carignan : commune, chair jaune, abandonnée depuis 1950. Angecourt : tardive. Signy-le-Petit : ronde, un peu allongée, de taille moyenne. Monthermé : de taille moyenne. Regniowez : variété à grand rendement. Rocroi : variété disparue, bon rendement, mais qualité médiocre, dite pomme de terre à cochon.
- **Nicolas** : Gedinne (Belgique) : pomme de terre à frites.
- **Résy** : Mouzay (Meuse) : ronde, destinée à la soupe et la purée.
- **Roi Albert** : Hargnies.
- **Roi Edouard** : Floing : chair blanche, yeux roses, ronde, appréciée pour les frites. Signy-le-Petit. Angecourt.
- **Rognon** : Saint-Lambert, Le Chesne, Landres-Saint-Georges, Mouzon : un peu plate. Vouziers : longue, rose et courbe, appelée aussi : **Rognon de coq**.
- **Rosa** : Mouzay (Meuse).
- **Royale** : Gedinne (Belgique) : bonne variété.
- **Saint-Joseph** : La Sabotterie : se plantait le 19 mars.
- **Saucisse longue** : La Sabotterie : voir **Corne de chèvre**.
- **Sigline** : Gedinne (Belgique) : voir : **Six semaines**.

- **Six semaines** : Gedinne (Belgique), appelée aussi **Belle de Fontenay, Sigline, Viola**. Rocroi : très hâtive. Regniowez : variété hâtive, très connue jadis. Hargnies. Nouzonville : cultivée autrefois. Signy-le-Petit : allongée, jaune, hâtive. Floing : la plus appréciée et la plus hâtive, lisse, taille moyenne, ne se "défrûle" pas à la cuisson. Mouzon, Carignan : répandue avant 1950, assez hâtive à chair jaune. Angecourt : hâtive, appelée aussi **Belle de Juillet**.
- **Spartaan** : Mouzon, Carignan : non sensible au mildiou.
- **Sterling** : Floing : allongée et plate, de bonne qualité.
- **Syrtéma** : Eully.
- **Victor** : Angecourt. Saint-Lambert, Mouzon, Le Chesne, Landres-Saint-Georges : chair jaune, reste ferme à la cuisson. Gespunsart, Nouzonville : connue autrefois.
- **Viola** : Gedinne (Belgique) : voir **six semaines**. Floing : un peu longue pas très grosse, ne se "défrûle" pas à la cuisson, utilisée pour le pot au feu.
- **Yeux roses** : Signy-le-Petit : voir **Edouard VII**.

Comme on le voit, les variétés sont nombreuses, et portent parfois des noms qui indiquent clairement leur origine, ou leur caractéristique dominante. Mais si la linguistique nous renseigne sur l'objet lui-même, le folklore peut éclairer la façon dont il est perçu.

Le folklore de la pomme de terre paraît considérablement appauvri par rapport à ce qu'il dut être jadis, sans doute en raison de l'introduction récente du légume. Un peut partout, cependant il est recommandé de le planter à la Saint-Joseph (34), située le 18 mars à Signy-le-Petit, le 19 mars à Hargnies, le 20 mars à Remonville. Cette fête a donné son nom à une variété connue à La Sabotterie. Mais cette prescription subit parfois des fluctuations importantes : à Signy-le-Petit, Mlle **Lauby** signale le dicton : "A la procession de La Neuville (15 avril), planter les canadas est utile". Au Chesne, on attend le 23 avril. A La Berlière et Haraucourt, la date limite est reculée jusqu'au 1^{er} mai, tandis qu'à Hautes-Rivières, elle est encore plus tardive : "après le 10 mai, on n'a plus rien (/u nè pû rê/), on n'a plus de patates, on a des fils". Tout est question de microclimats : notre témoin de Hargnies plante bien ses canadas à la Saint-Joseph (19 mars), mais considère qu'il s'agit d'un essai, à cause des gelées. Même attitude à Monthermé où M. **Dupont** préfère attendre la floraison des lilas. En Wallonie, il était également recommandé, d'après **A. Doppagne** de planter *sès canadas al sint Djôzêf*, à Huy, tandis

que dans la région de Ciney il valait mieux le faire le vendredi saint - l'*vinrdi sint* : on est sûr qu'elles ne gèleront pas (*on-z-est sûr qu'i n'édjal'ront nin*) (35). Aucune trace de ce dicton en

Ardenne française. L'exposition du champ de pommes de terre (en patois, /*kanadir*/ (Gespunsart), /*téra pwa d tér*/ (Hautes-Rivières), /*tér doe kanada*/ (Hargnies), /*ša d kar-tuš*/ (Gedinne), /*pyès doe kanada*/ (Signy-le-Petit), /*šènvyer*/ (Remonville), n'a généralement pas d'importance : pourtant, on signale à Vouziers ce curieux dicton : "Il faut que la pomme de terre voit se lever le soleil et sonner l'Angelus" (36). Quant à l'influence de la lune, déterminante lors de la plantation de nombreux légumes (*raçdis*, salades entre autres) ou dans certaines opérations comme la mise en bouteille du cidre, elle paraît considérablement atténuée : c'est que dans notre région, note Mme Vion, on se dépêche, /*avā kin plū*/ (avant qu'il pleuve) ! pourtant à Saint-Etiennes-à-Arnes, à Signy-le-Petit, à Mouzay (Meuse), on considère qu'il vaut mieux planter à la lune descendante, conseil à mettre en relation sans doute, avec le caractère souterrain du tubercule : la raison généralement alléguée, c'est que la lune montante ne ferait pousser que les tiges.

Le jeu constitue un chapitre important du folklore : on est frappé, lorsqu'on considère la diversité des applications ludiques de la pomme de terre, par le génie inventif des enfants - ou de leurs instituteurs, la *canada* jouant un rôle pédagogique non négligeable : à la Berlière et Haraucourt, les petites pommes de terre rondes devenaient, après une sélection draconienne, des billes. A Vouziers, les variétés les plus volumineuses étaient sculptées, tandis qu'à Saint-Etiennes-à-Arnes, elles étaient évidées, de façon à figurer un masque dans lequel était introduite une bougie allumée, ce qui donnait lieu, de l'avis du descripteur, M. Gaillot, à un spectacle impressionnant. Parfois la pomme de terre tenait lieu de balle dans un jeu rappelant le badminton (Mouzay) ; à Hargnies, elle constituait un excellent projectile pour les sarbacanes confectionnées dans des hampes de plume d'oie. Pour les tout petits, on les épluchait en les découpant de façon à figurer un corps d'animal : il ne leur restait alors qu'à ficher des morceaux d'allumette, des plumes, au gré de leur fantaisie imaginative. Plusieurs fois est signalé un jeu consistant à planter des baies de pomme de terre à l'extrémité d'un bâton, et à les projeter ainsi le plus loin possible (Remonville, Regniowez). A Hargnies, piquée de plumes

d'oie savamment disposées, elle a souvent remplacé le cerf-volant. Enfin dans des applications plus pédagogiques, la pomme de terre peut devenir tampon-encreur à Saint-Etiennes-à-Arnes ; à Remonville, on la découpe en carrés qui servent à peindre alors qu'à Floing, Mme **Beauzée** use d'un néologisme pour nous signaler l'art de la *patatogravure*. Les leçons ont connu des prolongements inattendus : lors de la dernière guerre, la pomme de terre fût utilisée comme tampon-encreur pour confectionner de faux papiers : modeste mais incontestable contribution de la *canada* aux heures les plus glorieuses de notre histoire nationale !

La médecine populaire et ses remèdes de bonnes femmes (Etymologiquement, *bona fama*, c'est-à-dire de *bonne réputation*), fournit un autre chapitre essentiel du folklore. De l'avis général, la pomme de terre est un remède souverain contre les brûlures ; la préparation souffre peu de variantes : tantôt il faut couper le tubercule en lamelles et les appliquer sur la brûlure, tantôt il convient de le râper (avec la possibilité, à Rocroi, d'ajouter de l'huile d'olive) : le témoin de Mouzay nous signale le cas d'un parent gravement brûlé au visage par du café, dont la cicatrisation opérée sans séquelles, est attribuée à l'application de pomme de terre râpée. Issu du fond des temps, le remède vient au secours des victimes de la technologie moderne : il peut être utilisé en cas de "coup de soudure à l'arc", sur l'œil souffrant (Nouart, Vireux-Wallemand). Cuite et appliquée sous forme de cataplasme chaud, la chair de pomme de terre accélère, selon plusieurs correspondants, la guérison des abcès et furoncles (Saint-Lambert, Mouzon, Le Chesne, Landes-Saint-Georges, Rocroi, Omont). A Monthermé et à Rocroi, des témoins rapportent que le même résultat est atteint avec un tubercule cru râpé sur l'abcès. A Nouzonville et Gespunsart, l'indication peut être étendue aux angines : la pomme de terre doit être écrasée très chaude, avec sa pelure, et maintenue sur la gorge à l'aide d'un torchon. D'autres applications, plus rares, sont aussi plus curieuses : à Nouart, la "patate" est réputée efficace dans le traitement (non décrit) des varices ; parfois, on lui attribue des vertus purgatives : ainsi, à Regniowez, on fait ingurgiter "force pomme de terre", selon l'expression de notre témoin à quelqu'un qui a absorbé un objet que l'on veut "faire évacuer" ; à Rocroi des occlusions passagères et plus naturelles sont guéries par une pomme de terre crue râpée, mélangée à une pomme, le tout devant être consommé le matin. Plus

folklorique était l'usage, observé surtout par les générations antérieures, consistant à conserver dans une poche de pantalon ou sur une ceinture, une petite pomme de terre - parfois la première de la récolte - pour se garantir contre les rhumatismes (Floing, Signy-le-Petit, Gespunsart, Nouzonville, Saint-Lambert, Mouzon, Le Chesne, Landes-Saint-Georges, Remonville) ; une variante intéressante à Hargnies, où c'est le mal de dent qui est combattu par le même procédé, à condition toutefois de choisir une /*kwèn di gat*/, (patois pour *corne de chèvre*), longue rose. C'est ainsi le thème du transfert par contact direct qui intervient : le rhumatisme n'est définitivement écarté que lorsque la pomme de terre est ridée (Nouzonville) ou devenue dure comme une pierre (Angécourt). Signalons enfin, pour clore ce chapitre, un usage unique relatif au folklore de la chasse à Monthermé : à la fin de la saison, les chasseurs se réunissent et offrent la plus grosse pomme de terre qu'ils aient pu trouver au meilleur fusil.

Toute une partie du folklore ressortit plus particulièrement à la langue : elle concerne alors les dictons, proverbes, rites langagiers, chansonnettes, etc. Ainsi Bernard Poplineau a-t-il recueilli trois chansons évoquant la pomme de terre. Quelques correspondants nous rappellent le texte enfantin annonçant la fin des classes : "Gai, gai, les vacances j'irai chez ma grand-mère manger des pommes de terre, des haricots pourris mangés par les souris..."

Peut-être faut-il voir là un rappel de l'époque de l'arrachage, qui commence début juillet : autrefois, beaucoup d'ouvriers fixaient la date de leurs congés payés en fonction de la récolte des "patates" : elle se faisait en groupe et se terminait autour d'un grand feu alimenté par les fanes, dans lequel on grillait les premières pommes de terre consommées aussitôt ; le lendemain, le champ était ouvert au glanage. Quelques dictons, rares au demeurant font intervenir la pomme de terre, avec certains relents de chauvinisme ou de solides prises de position politiques :

"A la nigousse, les pommes de terre pour les cochons,
Les épluchures pour les bretons,
Les pommes de terre pour les cochons,
Les épluchures pour les patrons". (La Sabotterie).

C'est le même esprit, railleur et quelque peu xénophobe, qui inspire ce conseil de pédagogie linguistique : "pour parler anglais, rien de tel qu'une patate bien chaude en bouche" (Mars-sous-Bourcq, Nouart, Signy-

le-Petit, Remonville, Hautes-Rivières) ; à Omont et Vireux, c'est l'allemand qui est visé, à Monthermé, le flamand... Bien entendu, le sarcasme peut stigmatiser un voisin, un habitant du village : à Haraucourt une *grosse patate* désigne toute *personne grou-souillette et pataude* ; à Signy-le-Petit, le *Canada* est un sobriquet individuel, mais pour beaucoup d'ardennais, nos voisins belges demeurent avant tout des *mangeux d'patates* (37). Le doryphore, prédateur par excellence de la pomme de terre (38) était naturellement prédestiné aux transferts métaphoriques : dans plu-

sieurs agglomérations (par exemple Regniowez, Rocroi), ce sont les occupants allemands de la dernière guerre qui bénéficieraient de ce transfert, soit en raison des réquisitions dont ils frappèrent les denrées alimentaires, soit parce que l'invasion des uns et des autres fut à peu près concomitante. A Omont, les doryphores s'appellèrent *do-dore*, puis *do-dof* : sans doute faut-il voir dans cette altération une allusion au prénom d'**Hitler**.

Il resterait à écrire, pour être complet, un long chapitre sur l'utilisation culinaire de la pomme de terre en Ardenne. La place nous manque pour

la faire, les recettes étant aussi nombreuses que variées.

Mais il serait injuste de décevoir totalement les gourmets : notre correspondante de Floing attire l'attention sur la spécialité d'une chocolaterie de Sedan : *les Canadas de Sedan* ; il s'agit de petites boules de pâte d'amande enrobées de cacao, présentées dans des paniers miniature ; ils sont la réplique des *mendes* utilisés jadis lors de la récolte, qui servaient aussi de mesure : il fallait en remplir sept pour obtenir cent kilos de "patates".

Michel TAMINE

NOTES

- 1 : Je remercie vivement tous les correspondants de l'Institut Charles Bruneau qui ont enrichi cet article par leurs réponses au questionnaire que nous leur avons proposé. Les dossiers constitués grâce à ces enquêtes seront déposés aux archives de l'Institut, où ils pourront être consultés par quiconque nous en adressera la demande.
- 2 : **W. Eloy** : *L'histoire d'un mot à travers notre langue et nos patois (la pomme de terre)*, in *Linguistique Picarde*, fasc. n° 36, Sept. 1970, p. 33
- 3 : **Ch. Bruneau** : *Les noms de la pomme de terre en Belgique romane*, in *Etudes de dialectologie romane dédiée à la mémoire de Ch. Grandgagnage*, Paris, 1932, p. 59 (note 2).
- 4 : Cité par **M. Revelard** : *la culture de la pomme de terre en Hainaut au XVIII^{ème} siècle*, in *La Vie Wallonne*, 1965, p. 247 (note 2).
- 5 : Communication de Mme **Sténa Vion**.
- 6 : Communication de **M. Roger Papier**.
- 7 : Communication de **M. Guy Rossion**.
- 8 : Voir note 3 ; *Ibid.*, p. 61 (note 2).
- 9 : Communication de **M. Michel Franclet**.
- 10 : Paris, 1926, T. II, p. 176-177.
- 11 : **P. Laurent** : *la pomme de terre dans les Ardennes avant Parmentier*, Paris, 1892, p. 17, la même ambiguïté frappe d'autres appellatifs de la pomme de terre : un projet d'ordonnance au sujet de la dime sur les cultures de pommes de terre dans le comté de Hainaut, rédigé vers 1772, commence ainsi : *Sa Majesté déclare : / que les topinambours, pommes ou poires de terre, vulgairement dits pattates,...*
- 12 : **A. Doppagne** : *Canada et ses dérivés en Français*, in *Archives de Folklore*, Publications de l'Université Laval, Québec, 1950, p. 45.
- 13 : Voir note 3. *Ibid.*, p. 65.
- 14 : *Ibid.*, p. 70.
- 15 : Le topinambour doit son nom à une tribu brésilienne mentionnée pour la première fois dans un récit de voyage en 1576 : *tououpinambaout*. Mais ce nom fut popularisé en France par le séjour que firent à Paris six de ces indigènes topinamboux en 1613. On leur attribua l'importation du tubercule : en réalité il avait été rapporté d'Amérique plusieurs années auparavant, décrit pour la première fois par **Champlain** en 1603. Les premières études consacrées au topinambour insistent sur deux aspects : son caractère comestible, et la facilité de sa culture : *il y a encore en cette terre certaine sorte de racines, grosses comme navets ou truffes, très excellentes à manger, ayant un goût retirant au cardes, voire plus agréable, lesquelles, plantées, multiplient comme part dépit en telle façon que c'est merveille...* (**Lescarbot** : *Histoire de la Nouvelle France*, 1618, T. VI, p. 931, cité par **Ch. Bruneau**, p. 66). Au XVIII^{ème} siècle, les goûts ont évolué : en témoigne l'article de l'*Encyclopédie*, rédigé pour une part, par **Venel** : *cette racine, de quelque manière qu'on l'apprête, est fade et farineuse. Elle ne saurait être comptée parmi les aliments agréables ; mais elle fournit un aliment abondant et assez salubre aux hommes qui ne demandent qu'à se sustenter. On reproche avec raison à la pomme de terre (il s'agit bien sûr du topinambour !) d'être venteuse ; mais qu'est-ce que des vents pour les organes vigoureux des paysans et des manœuvres ? (On rapprochera ce dernier détail de la forme *pétote*, altération non explicable phonétiquement de *patate* qui désigne aujourd'hui la pomme de terre dans l'Avesnois, mais qui dut s'appliquer jadis au topinambour). Une description de la culture de la pomme de terre aux environs de St-Dié (Vosges), rédigée en 1715 (cf. note 4, *Ibid.*, p. 251-252) indique : *Ses racines sont grêlées et rampantes, se multiplient beaucoup par des tubercules et germes gros comme des poires, quelque fois comme le poing, bossues, de figures inégales de même que des truffes, mais lisses, charnuées, rougeâtres en dehors, blanches en dedans et pour le goût, il est doux et agréable... Il (le fruit) n'est sujet ni à la grêle ni à la gelée, ni à être gâtée par les armées parce que sa tige est inutile (...)*. Ces documents*

peuvent être rapprochés de la *Requête* adressée au prévôt d'Agimont par les abbés et religieux de St Hubert, touchant la dime des pommes de terre à Rancennes (1766-1767). Le texte en a été publié comme pièce justificative par **Paul Laurent** (Voir note 2) dans l'opuscule qu'il a consacré à la pomme de terre dans les Ardennes. En raison de la rareté de ce document et de la richesse du texte, nous croyons utile de reproduire un large extrait de cette *Requête* qui fourmille de détails précieux, non seulement sur le développement de la culture du topinambour, mais aussi sur l'état des plaigants.

II. - REQUÊTE ADRESSÉE AU PRÉVÔT D'AGIMONT PAR LES ABBÉ ET RELIGIEUX DE SAINT-HUBERT, TOUCHANT LA DÎME DES POMMES DE TERRE A RANCENNES, ET EXTRAIT D'UN AVERTISSEMENT COMMUNICATIF POUR LESDITS RELIGIEUX (20 OCTOBRE 1766 - 3 FÉVRIER 1767) (1).

A Monsieur Gérard Contamine, conseiller du roy, prévôt, juge royal du comté d'Agimont et dépendances. Supplient humblement les révérends abbé et religieux seigneur de Saint-Hubert, gros décimateurs du village de Rancennes et Aviette, et représentent que les nommés Gérard Foday, Théodore et Antoine Poncelet, N. Braibant, Henry et Jean Dahou, Marie et Hubert Rigaux, Lambert Félix, Louis Martinot, Anne François, veuve de Nicolas Hubert, Marie-Jeanne Stassin, Pierre Avesne, Jean et Jacques Sablon, tous demeurans audit village de Rancennes, et le nommé Jacques Saint-Hubert, censier à Aviette, seroient refusans de payer la dime des topinambours ou pommes de terre, vulgo canadats, à prétexte que les supplians doivent conster du droit de percevoir la dime de ces sortes de fruits. Que ce prétexte est d'autant plus spécieux qu'il est de droit que la dime est due de toutes sortes de fruits, et que les supplians sont en possession de percevoir la dime des grains de toute espèce, pois et dravières ensemencés es terres de la campagne.

Que les topinambours ou pommes de terre plantés es dites campagnes doivent être comparés aux grains, pois et dravières, puisqu'elles servent à la nourriture des hommes et des bestiaux, et que les sus-nommés ne peuvent alléguer une possession qui puisse faire présumer la prescription des dites dismes.

Que les supplians ne sont donc dans le cas de prouver un titre particulier pour demander la dime des topinambours, leurs suffisant d'être les seuls décimateurs, pour être fondés dans leur demande, et faire condamner les refusans à la payer, avec dommages, intérêts et dépens.

A ces causes, les supplians prennent leur recours vers vous, Monsieur, pour que, ce considéré, il vous plaise ordonner que les susdits seront assignés par-devant vous, dans le délai qu'il vous plaira limiter, pour se venir voire condamner à payer aux supplians la dime des topinambours ou pomme de terre dits Canadas, et pour ne l'avoir laissée sur les terres, aux dommages, intérêts et aux dépens....

....Il est notoire que dans le territoire non seulement du village de Rancennes, mais des villes des deux Givet et Charlemont, des villages d'Agimont, Heer, Fromelennes, Flohimont et Charnoy, sur lesquels les demandeurs perçoivent la dime il n'y a que depuis quelques années qu'on voit planter dans les terres de la campagne des topinambours ; ce n'est même que de l'année passée qu'on a vu planter cette espèce de fruits dans les terres sur lesquelles on semoit les années précédentes l'épave, le seigle, l'avoine et l'orge ; que l'usage que faisoit les habitans de la campagne de cette espèce de

fruit, la facilité de la culture, l'abondance de la production, les avantages qui en résultaient ont fait présumer, non sans raison, que dans peu d'années la moitié des terres seraient employées à la plantation des topinambours, ont déterminé les demandeurs pour ne point perdre au-delà moitié d'un revenu modique, si on le compare aux obligations dont ils sont chargés, à jouir des droits que leur attribuent les lois en leur qualité de demandeurs.

Les demandeurs ont donc senti la nécessité de demander la dîme des topinambours ; on en cultivait plus comme il y a sept à huit ans, pour en recueillir une corbeille ; on en a cultivé l'année dernière une quantité prodigieuse et tout annonce que, dans les années à venir, on en cultivera plus grande quantité.

Les habitants de la campagne en font le même usage que du grain ; ils réduisent les topinambours en poudre et de cette poudre ils font le pain ; la terre dans laquelle ils se sont proposés d'en planter n'a pas besoin d'engrais, d'être labourée deux et trois fois ; il ne s'agit que d'enlever un peu de terre, d'y jeter quelques topinambours, les recouvrir de la terre qu'on a ôtée, quelques tems après les buter, et quand ils sont en maturité, les enlever de terre ; il ne faut ny graine, ny chevaux, ny bœufs, ny charue ; le paysan peut tout faire avec le hoïau ; il n'a pas besoin de voitures pour les transporter de la campagne dans sa grange ou sur son grenier ; pour une poignée qu'il en a planté il en retire tant qu'une grande corbeille peut en contenir. Il ne craint, quant ils sont en terre, ny les grêles ny les orages, et quand ils sont à couvert il prend les plus gros, les meilleurs, pour réduire en farine en faire du pain, et donne le surplus aux bestiaux qui s'en nourrissent et s'en engraisent.

L'habitant de la campagne, avide de saisir toutes les occasions qui lui présentent un avantage réel, soigneux d'épargner les peines, les soins et les fatigues qu'exige la culture de l'épave et de l'avoine, ne préférera-t-il pas la plantation des topinambours à la semence de l'épave et de l'avoine ? Si ces deux dernières espèces lui produisent le grain pour le pain, l'avenne pour les bestiaux, les pailles pour les engrais, elles l'assujettissent à une culture pénible et frayeuse ; elles l'entretiennent dans des inquiétudes continuelles, l'incertitude du tems, l'apparence d'un orage, la crainte d'une grêle, tout s'oppose à ce qu'il soit tranquille ; un moment le prive de toutes ses espérances, emporte les salaires de son travail, des soins et des peines qu'il s'est donné, il n'est sûr de rien tant et si longtemps qu'il n'a pas la récolte dans la grange, l'autre espèce lui assure les mêmes avantages, lui fournit le pain, la nourriture du bétail et le dispense de la nécessité d'engraisser les terres, ne lui laisse conséquemment pas de regret de la perte d'un peu de paille de laquelle d'ailleurs elle le dédommage avec usure puisqu'elle l'assure qu'elle ne craint rien des changemens du tems, que les orages les plus terribles ne peuvent la déraciner, que la grêle la plus forte ne peut lui causer de dommage et qu'elle l'assure d'une récolte aussy abondante que certaine.

On peut donc être persuadé que dans peu les habitants des villages de ces paroisses planteront des topinambours sur toutes les terres à eux appartenantes ; le peu qu'on en plantoit il y a sept à huit ans, la quantité qu'on en a planté la dernière année, sont des indices concluans de la vérité qu'avancent les demandeurs des preuves certaines de l'impossibilité dans laquelle les défendeurs se trouvent de faire la preuve qui leur incombe pour pouvoir espérer de se soustraire au paiement de la dîme des topinambours...

(1) Arch. dép. des Ardennes, B, 1484.

En ce qui concerne enfin le nom actuel du topinambour, c'est généralement la forme française qui intervient. Cependant, à Nouzonville, (Communication de M. Goffette - Vintache), à Sedan (Communication de M. Ouvrard), à Hautes-Rivières (Communication de Mme Vion), on l'appelle la topine ; cette forme est également attestée dans le sud de la France ; elle résulte du sort réservé aux mots trop longs, raccourcis par l'usage, phénomène que les linguistes nomment *apocope* (cf. fr. télé, ciné, photo, etc...). Signalons encore une jolie déformation par étymologie populaire relevée en Belgique par Mme Vion : *topine d'Hambourg*. Enfin à Remonville, *topinambour* désigne parfois la pomme de terre (Communication de M. Franclet) :

il faut voir là une trace de la confusion qui présida au XVIII^{ème} siècle à la désignation de ces tubercules.

- 16 : Communication de Mme Stena Vion. A rapprocher du féminin canadienne, singlé par A. Duraffour : *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, avec le sens : *instrument agricole, espèce d'extirpateur*.
- 17 : Ce sens est signalé par les éditions du dictionnaire Larousse depuis 1867, d'où il a été retiré au milieu du XX^{ème} siècle. Les autres dictionnaires ne le mentionnent pas.
- 18 : Communication de M. Kretzmeyer.
- 19 : Communication de M. Rossion.
- 20 : L'Atlas Linguistique de France le signale une seule fois en Belgique ; précisément à Gedinne (point 187).
- 21 : Voir note : Ibid., p. 49. Dans son *Enquête Linguistique*, Charles Bruneau mentionne *Cartouche* essentiellement dans des villages belges ou nord-ardennais : Felenne, Hargnies, Bourseigne-Neuve, Willerzie, Louette-Sain-Pierre, Houdremont, Orchimont. La aussi, le type *tartouffe* apparaît davantage disséminé : Sévigny-la-Forêt, Les Mazures, Deville, Renwez, Sécheval, Braux, Joigny-sur-Meuse, Aiglemont, Cons-la-Grandville.
- 22 : Ces indications sont fournies par Ch. Bruneau, d'après l'A.L.F. (voir note 3, Ibid., p. 62).
- 23 : L'Enquête Linguistique signale /klöbir/ à Herbeumont, Les Deux-Villes, Tremblois, Herbeuval, Mogues, Margny, et /kröbir/ à Sainte-Cécile, Chiny, Chassenierre, Izel, Villers-devant-Orval.
- 24 : F.E.W., XVI, 96.
- 25 : K. Baldinger : *Contribution à une histoire des provincialismes dans la langue française*, in *Revue de Linguistique Romane*, 1957, p. 62, 86 + 6 cartes.
- 26 : Voir *Enquête Linguistique*, T. II, p. 176 - 177. *Pois de terre* est signalé à La Neuville-aux-Haies, Tournavaux, Thilay, Nohan, Les Hautes-Rivières, Haulmé, Bohan, Neufmanil.
- 27 : Communication de Mme Stena Vion.
- 28 : Voir note 2. Idem p. 34.
- 29 : Voir note 3. Idem p. 68.
- 30 : Communication de Mme Annie Poix.
- 31 : Communication de M. Jean Pillet. Ces expressions sont à rapprocher des *pigeonneaux de Rocroi*, relevé par Cury et Raillet dans la région d'Archon à la fin du XIX^{ème} siècle. Les *pigeonneaux* sont aussi, selon M. Leroy, des pommes de terre cuites au four avec la pelure dans le laonnois.
- 32 : Cités par A. Doppagne, voir note 12, Ibid., p. 46.
- 33 : A. Dauzat : La géographie linguistique, Paris, 1922, p. 174.
- 34 : Cet usage est signalé à Omont, Nouart, Angécourt, Remonville, Mouzon, Mouzay (Meuse), Poix-Terron, Signy-le-Petit, Hargnies, Vireux-Wallerand.
- 35 : Voir note 12 ; Ibid., p. 46.
- 36 : Communication de M. Muguet.
- 37 : Caractéristique relevée dès 1927 par l'auteur wallon E. Gillain : *Po les Francès, nos-astans des mougneûs d'canada (au culot do feu, genbloux*, 1927, p. 41, cité par A. Doppagne, voir note 12, Ibid., p. 50, l'auteur signale que les habitants de Lobbes s'appellent les *Mindjeûs d'Canadas*, ceux de Velaine-sur-Sambre les *Canadas*.
- 38 : Durant la dernière guerre, les doryphores causèrent des ravages considérables dans les champs de pomme de terre : le seul moyen de les combattre consistait à les ramasser à la main, et à cette fin, on employait les enfants des écoles. M. Capitaine, de Yvernaumont, nous a fait parvenir un ordre de la Kommandantur de Sedan, transmis par l'Inspecteur d'Académie au maire d'Yvernaumont : ce document, daté du 9 août 1941, est malheureusement trop peu lisible pour que nous le reproduisions ; en voici le contenu : *par ordre de la Kreis-kommandantur de Sedan, les écoliers des communes faisant partie de ladite Kommandantur prendront part sous la conduite de leurs maîtres ou maîtresses au ramassage des doryphores pendant les journées des 13, 14 et 15 août.*

Je vous serais reconnaissant d'en informer les écoliers et les Instituteurs qui auront à me rendre compte de ce qui aura été fait.

Signé : L'Inspecteur d'Académie.